



**Service Ophtalmologique du CHU POITIERS  
2, Rue Milétrie  
BP 577 - 86021 POITIERS Cedex**

Evry, le 20 septembre 2016.

**OBJET : RAPPORT D'ACTIVITES 2015 et PROJETS 2016**

Bonjour à tous les membres de l'Association AMAM,

L'année 2015 a été assez chargée pour notre Association et pour certains de ses membres. De plus, nous avons des difficultés à nous réunir en Assemblée Générale ; (problèmes de location de salle, disponibilités des uns et des autres, éloignement en province, emploi du temps, etc.)

De ce fait, en accord avec notre Présidente, nous vous adressons l'ensemble des documents les plus marquants de l'année 2015 soit par Internet (voie mail) soit (voie postale) pour les membres non-Internet.

**NOS REALISATIONS POUR L'ANNEE 2015:**

Nous avons été présents dans 2 Congrès majeurs, où nous avons un stand permettant ainsi de nous faire connaître des ophtalmologistes et des professions qui sont liées à l'Ophtalmologie et ce, du monde entier :

- Le Congrès de la SFO, où nous présentions notre association AMAM, qui s'est tenu en mai 2015 au Palais des Congrès à Paris.
- Le Congrès des AOP " Ateliers d'Ophtalmologie Pratique " qui s'est déroulé, en septembre. D'ailleurs à ce sujet, nous souhaiterions avoir la présence, dans la mesure du possible, de nouveaux membres lors de ces Congrès, pour représenter notre Association. (Nous sommes seulement les 6 mêmes personnes présentes sur 84 membres à chaque Congrès, ce qui est peu).

Nous avons été intégrés, par les Laboratoires NOVARTIS et IPSOS, à une enquête relative à la gêne ressentie dans la vie courante et professionnelle des Myopes Forts.

Nous avons déjà communiqué ces résultats dans le courant de l'année 2015. Pour les membres

qui n'en n'auraient pas eu connaissance, vous pouvez les retrouver sur notre site internet :

[www.amam-myopie.fr](http://www.amam-myopie.fr)

Nous avons fait parvenir, en fin d'année 2015, à chacun des Laboratoires Novartis et Bayer, un dossier complet et un contrat de partenariat afin d'obtenir une éventuelle aide financière. Ces aides nous permettraient de réaliser des projets pour 2016 dont vous avez le détail à la fin de ce document.

Enfin nous avons reçu un avis favorable de la part des laboratoires Novartis qui nous ont versé un don de 20 000€ en juillet 2015.

Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, les laboratoires BAYER nous ont octroyé un don de 8 000€, en septembre 2015.

Ces dons nous permettront de modifier en profondeur notre site Internet et un changement radical dans la présentation de la plaquette.

Avec l'accord de notre Présidente, nous allons ouvrir un "Compte Livret A" dès le début de l'année 2016, ce qui nous permettra d'obtenir des intérêts financiers au lieu de conserver une somme importante sur notre compte courant bancaire. Nous allons devoir faire face à 2 dépenses importantes pour le site Internet et l'impression en grande quantité de nouvelles plaquettes.

Au niveau des adhésions, notre fichier grandit grâce à l'aide précieuse du Professeur LEVEZIEL qui nous adresse des patients.

Nous avons aussi relancé à plusieurs reprises des adhérents qui ont contribué au démarrage de l'Association et lesquels ne répondent plus à nos demandes de renouvellement de cotisation annuelle.

Notre Règlement Intérieur stipule qu'un adhérent, non à jour de ces cotisations, sera radié et ne pourra plus participer, ni à la vie active et ni à l'Assemblée Générale de notre Association.

Le montant annuel de la cotisation reste inchangé depuis sa création et reste fixée à 20€ (Vingt Euros).

A ce sujet, nous avons parmi nos membres des adhérents qui versent des montants supérieurs, ceux-ci recevront, dans le courant du 1er trimestre 2017, un reçu fiscal leur permettant une réduction d'impôts pour l'année 2016 de 66% du montant supérieur aux 20€.

Comme vous pouvez le constater, en 2015 nous avons eu des activités assez variées, très enrichissantes et nous avons aussi beaucoup de projets et de travail pour l'année 2016.

#### NOS PROJETS POUR L'ANNEE 2016:

Une nouvelle plaquette informative afin de la rendre plus attractive et peut-être plus lisible. Diffusion de cette nouvelle plaquette auprès des principaux acteurs liés à la Maculopathie Myopique (Ophtalmologistes, Opticiens .....).

De même, rendre plus vivant et plus attrayant notre site Internet actuel.

Nous avons aussi contacté :

L'Association UNADEV (UNION NATIONALE DES AVEUGLES ET DEFFICIENTS VISUELS) laquelle serait prête à nous consentir aussi une aide financière afin de nous faire connaître au sein de son Association.

La Fondation KRYS pour obtenir un don.

Nous espérons avoir été clairs dans ces écrits et vous remercions de la confiance que vous nous avez portée en cette année 2015 et que vous nous porterez pour 2016.

Veuillez trouver les documents détaillés, en pièces jointes, à savoir :

- Livre détaillé des comptes de recettes et dépenses pour 2015.
- Livre récapitulatif des comptes de recettes et dépenses pour 2015.
- Rapport financier (synthèse) arrêté au 31.12.2015 : **28 081,08 €**

Pour terminer, si vous approuvez les comptes que nous vous présentons, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner par mail, en blanc et signé, le pouvoir ci-joint de votre représentation de membre adhérent AMAM.

Pourquoi, les pouvoirs en blanc mais signés, pour les membres qui ne peuvent se déplacer ? Afin de ne pas concentrer les pouvoirs sur seulement 2 ou 3 personnes, permettant ainsi une répartition en toute démocratie des pouvoirs.

Enfin nous voudrions en votre nom, remercier le Professeur LEVEZIEL, pour sa disponibilité, son aide très précieuse, en tant que Président du Comité Scientifique.

Nous sommes à votre entière disposition pour tout complément d'information et si vous avez des questions à nous poser, n'hésitez pas à nous contacter.

Bien cordialement.

Martine BIRNBAUM  
Secrétaire Générale AMAM

Yves BIRNBAUM  
Trésorier AMAM